



No de résolution
ou annulation

Le 4 août, 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 4 AOÛT 2021, À 19 H 26, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE MONSIEUR MICHAEL KANE.

SONT PRÉSENTS par appel conférence : Son Honneur le Maire Michael Kane et la Conseillère et les Conseillers; Marcel Beaubien, John Abraham, Charles Meunier et Roland Barnabé.

Marimilie Lalonde et Gerald Teske : absences motivées

Il est,

Proposé par Roland Barnabé,

Appuyé par Charles Meunier;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Michael Kane, aussi présente la directrice générale, Isabelle Cusson, l'assemblée est déclarée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 JUILLET 2021
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. PERMIS ET CORRESPONDANCE
7. RÉOLUTION – POUR LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
8. RÉOLUTION D'APPUI POUR L'ASSOCIATION DU LAC-MCGUIRE
9. RÉOLUTION – POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU 1047 CHEMIN DE LA MINE, LOT NO. 3 298 960
10. RÉOLUTION – POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU 221 CHEMIN DU LAC-EN-COEUR, LOT NO. 3 298 530
11. RÉOLUTION – POUR MAINTENIR LE STATUT BILINGUE DE LA MUNICIPALITÉ
12. RÉOLUTION – POUR LES SALAIRES POUR LES TRAVAILLEURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



No de résolution
ou annotation

13. RAPPORTS DES COMITÉS

- 13.1 Travaux publics
- 13.2 Sécurité publique
- 13.3 Environnement
- 13.4 Loisir, culture et communications

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-08-061

IL EST PROPOSÉ par Marcel Beaubien, **APPUYÉ** par John Abraham et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, celui-ci, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2021

2021-08-062

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2021 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Roland Barnabé et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2021-08-063

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer ;

IL EST PROPOSÉ par John Abraham, **APPUYÉ** par Marcel Beaubien et résolu d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.

00008-6141	Claude Philippe – loyer : août 2021	1 960,00
00261-6482	ROWAN-LEGG, John – remboursement au client #253	436,63
00262-6483	Receveur Général du Canada – remises de l'employeur	2 418,75
00263-6484	Ministre du Revenu du Québec – remises de l'employeur	6 345,80
00264-6485	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – ordures : août 2021	5 044,53
00265-6486	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – recyclage : août 2021	2 639,63



No de résolution
ou annotation

00266-6487	Randy Miller – km : 19 juillet (4) + équipement	1 286,51
00267-6488	Pfeil Russell – km : 19 juillet 2021 (4)	162,76
00268-6489	Jean Perreault – km : 14 juillet 2021 (2)	44,72
00269-6490	Anne Pilon – entretien ménager : 2020-2021-04-30	1 429,87
00270-6491	Anne Pilon – fournitures : 2021-07-17	104,51
00271-6492	ADTEX enr. – 2021-07-31-19 site web	51,74
00272-6493	Bell Canada – 819986 9519 (039) 2021-07-22	389,27
00273-6494	Bell Canada – 530720363 : internet	154,02
00274-6495	Bell Conférences Inc. – 115510241 : bell conférence	66,64
00275-6496	Direction de la gestion Fonds – 202102043701: mutation	20,00
00276-6497	Fournitures de Bureau Denis – 238211 : fournitures	84715
00277-6498	Guy Portelance – lavage vitres : 21 juillet 2021	80,00
00278-6499	Gazifère Inc. – 0005223805-0001590890	28,48
6500	Spécimen – fournisseur (Infotech)	
00279-6501	Hydro-Québec – 299 083 787 232 : lampadaires	56,25
00280-6502	Imprimerie Eco – 13630 : élections	114,98
00281-6503	Infotech – 20220231 : élections	2 253,51
00282-6504	RCAP Leasing Inc. – 3243948 : photocopieur	331,13
00283-6505	Imprimerie Papineauville Inc. – 531289 : photocopies	143,41
00284-6506	Journal des 2 Vallées – F21000867 : déneigement	565,68
00285-6507	Dépanneur Mauzeroll – 8261 : poste	140,54
00286-6508	Microrama Informatique Inc. – 749236 : backup	68,93
00287-6509	MRC des Collines-de-l'Outaouais – 437 : cour municipale	125,00
00288-6510	DHC Avocats – 175084-175085 : légal	2 356,76
00289-6511	Municipalité L'Ange-Gardien – 210086 : feu 30 Lombard	1 751,50
00290-6512	Municipalité de Ripon – 233 : 25 mai 2021 : 8130 Rte 315	1 630,00
00291-6513	Stanley Sécurité – 5278587/5300212 : garage et bureau	1972,24
00292-6514	Association des Lacs Lombard – entente : janvier à juin	1 361,83
00293-6515	Jean Marc Laflamme – 2021/07/21 : Lac-Saint-Sixte	333,40
00294-6516	Serv. Sanitaires Richard Lanthier-13062:collecte spéciale	2 874,38
00295-6517	ÉPURSOL – 92828-92978-93146-93320	23 018,02
00296-6518	Waste Management – 0017611-0732-3/0017720-0732-2	1 295,01
00297-6519	Emile Charette & Fils Ltée – 0294585-0294597	899,34
00298-6520	Denis Mageau Camionnage - 001791	280,54
00299-6521	Équipe Laurence – 21-18455 : chemin Derry	1 080,77
	Chèque de paies de 202190077 à 202190088	16 237,71
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		\$ 80 626,94

6. PERMIS ET CORRESPONDANCE

DEMANDE DE PERMIS

Installations septiques (3)
Bâtiments accessoires (2)
Construction (1)
Démolition ()
Rénovation (3)
Certificat d'autorisation (2)
Renouvellement ()
Captage d'eau souterraine (3)
Lotissement ()
Abattage d'arbres ()
Quai (1)
Autres ()
Piscine ()

CORRESPONDANCE

Rapport financier trimestriel
Compte rendu du CCU du 13 juillet 2021



No de résolution
ou annotation

7. RÉSOLUTION – POUR LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

2021-08-064

Proposé par Charles Meunier,
Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry a reçu les états financiers trimestriels en date du 31 juillet 2021 pour son dépôt et pour évaluation de son contenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'ASSOCIATION DU LAC-MCGUIRE

2021-08-065

ATTENDU QUE à la suite de la demande de l'Association du Lac-McGuire qui est en négociation avec la Direction de la gestion des forêts au sujet de la possibilité d'obtenir une dérogation mineure qui leur permettrait de laisser la barrière à l'endroit érigée sur les terres non cadastrées du Ministère;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,
Appuyé par John Abraham;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry est en accord pour appuyer la dérogation mineure demandée de l'Association du Lac-McGuire au Ministère tel que stipulée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTION – POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU 1047, CHEMIN DE LA MINE, LOT NO. 3 298 960

2021-08-066

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du 1047, chemin de la Mine, lot 3 298 960;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a pour objet de régulariser l'implantation dérogatoire d'un garage isolé situé à une distance de 4,58 m de la ligne arrière du lot au lieu de 7,0 m tel que prévu à la réglementation de zonage;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a fait l'objet d'une analyse de la part du Service de l'urbanisme ainsi que du Comité Consultatif de l'Urbanisme (CCU) lors de sa réunion tenue le 13 juillet 2021, lesquels recommandent au Conseil municipal d'accorder la dérogation mineure;

Il est,

Proposé par Charles Meunier,
Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE le Conseil municipal, sur recommandation du CCU, accorde au requérant la dérogation mineure demandée, à savoir de régulariser l'implantation dérogatoire du garage isolé situé à une distance de 4,58 m de la ligne arrière du lot au lieu de 7,0 m tel que prévu à la réglementation de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**10. RÉSOLUTION – POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU 221, CHEMIN DU
LAC-EN-CŒUR, LOT NO. 3 298 530**

2021-08-067

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du 221, chemin du Lac-en-Coeur, lot 3 298 530;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre le rehaussement d'un mur de soutènement existant à 1,72 m alors que la norme municipale est de 1,0 m maximum;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a fait l'objet d'une analyse de la part du Service de l'urbanisme ainsi que du Comité Consultatif de l'Urbanisme (CCU) lors de sa réunion tenue le 13 juillet 2021, lesquels recommandent au Conseil municipal d'accorder la dérogation mineure;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par John Abraham;

QUE le Conseil municipal, sur recommandation du CCU, accorde au requérant la dérogation mineure demandée, à savoir de permettre le rehaussement d'un mur de soutènement existant à une hauteur de 1,72 m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. RÉSOLUTION – POUR MAINTENIR LE STATUT BILINGUE DE LA
MUNICIPALITÉ**

2021-08-068

CONSIDÉRANT QUE la Charte de la langue française (« Charte ») a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977, avec une garantie du statut bilingue pour plus de 80 municipalités au Québec en vertu des dispositions de l'article 29.1;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry est reconnue comme ayant un statut bilingue en vertu de l'article 29.1;

CONSIDÉRANT QUE la Charte ne permet pas que la reconnaissance du statut bilingue soit retiré à moins que la municipalité en fasse la demande;

CONSIDÉRANT QU'en 2013, lorsque le Parti Québécois a cherché à réviser les règles pour retirer ce pouvoir aux municipalités, la Coalition Avenir Québec et le Parti Libéral du Québec ont clairement indiqué que c'était aux municipalités et non au gouvernement du Québec de déterminer si ce statut devrait un jour être abandonné;

CONSIDÉRANT QUE le bilinguisme fait partie intégrante du quotidien de la communauté de Mulgrave-et-Derry;

Il est,

Proposé par John Abraham,

Appuyé par Marcel Beaubien;



No de résolution
ou annotation

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry déclare, par la présente, notre droit de conserver notre statut bilingue reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte, et ce, maintenant et à l'avenir, tel que garanti lorsque ce droit a été accordé lors de l'adoption de la Charte en 1977;

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry considère la reconnaissance de notre Municipalité en vertu de l'article 29.1 comme essentielle au caractère de la Municipalité et comme le témoignage de la présence historique des citoyens francophones et anglophones dans la municipalité;

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry va continuer d'offrir des services à notre population en français et en anglais;

DE transmettre copie de la présente résolution à l'Office de la langue française et l'Honorable Diane Lebouthillier, au Commissariat aux langues officielles du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. RÉOLUTION – POUR LES SALAIRES POUR LES TRAVAILLEURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

2021-08-069

ATTENDU la tenue d'élections municipales le 7 novembre 2021;

ATTENDU la rémunération du personnel électoral est maintenant imposable;

ATTENDU la municipalité de Mulgrave-et-Derry doit adopter les salaires horaires pour les différentes fonctions du personnel électoral tel qu'ils suivent;

Présidente d'élection :	39,33 \$
Secrétaire d'élection, Anne Pilon:	30,75 \$
Scrutateur :	21,50 \$
Réviseur :	16,50 \$
Secrétaire de Bureau de vote :	16,50 \$
Membre de la table de vérification :	16,50 \$
Primo :	16,50 \$
Autres travailleurs;	16,50 \$

Il est,

Proposé par Charles Meunier;

Appuyé par Roland Barnabé;

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry accepte les taux du personnel tel que stipulés pour les élections du 7 novembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. RAPPORTS DES COMITÉS

- 13.1 Travaux publics
- 13.2 Sécurité publique
- 13.3 Environnement
- 13.4 Loisir, culture et communications



No de résolution
ou annotation

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-08-070

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Roland Barnabé, **APPUYÉ** par Charles Meunier **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michael Kane
Maire

Isabelle Cusson
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière